

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

C'est une instance partenariale qui regroupe l'ensemble des acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance (Préfecture, justice, gendarmerie, conseil général, OPAC, protection judiciaire de la jeunesse, Sauvegarde 71 etc...

Il fonctionne depuis plusieurs années et se réunit trois ou quatre fois par an en séance plénière. Pour des problématiques particulières et urgentes, le maire peut réunir en quelques heures une cellule de veille comprenant la Préfecture, la justice, la gendarmerie les élus et tout partenaire institutionnel ou associatif directement concerné.

Il suit l'évolution des chiffres de la délinquance sur le territoire communal, valide la mise en place d'actions de prévention (Conduites addictives, violences etc), prend position sur des faits portant atteinte à l'ordre public et organise les réponses adaptées en collaboration avec ses membres.

Il sera étendu à terme au territoire de la communauté de communes.

Partenaires financiers:

Etat

Ville d'Autun

Contact : Direction de la cohésion sociale et urbaine (DCSU)

☎ 03.85.86.64 53